

Deux nouvelles tomates déterminées, bio, et tolérantes au mildiou

Dans la large gammes des tomates, il est d'usage de différencier les variétés déterminées et indéterminées. Les variétés indéterminées ont une croissance continue tout au long de la saison avec une production qui s'étale sur une longue période. Ces plantes nécessitent un palissage et un effeuillage régulier. À l'inverse, les variétés déterminées ont un développement végétatif limité : cultivées majoritairement en plein champ, elles concentrent leur production sur une période courte, entre fin juillet et mi-septembre, ce qui facilite la récolte et limite les interventions culturales. De plus, leur port buissonnant ne nécessite pas de taille des gourmands.

Le mildiou s'avère l'une des maladies les plus redoutables pour la tomate déterminée. Favorisé par l'humidité (pluie, brouillard, rosée), il peut anéantir en quelques jours des cultures entières. Pour sécuriser les productions, notamment en conditions humides, et limiter la dépendance aux traitements, VOLTZ Maraîchage enrichit sa gamme Tolérantes Bio avec deux nouvelles variétés à forte tolérance au mildiou : **Defiant F1** et **Galadiant F1**.

Ces tomates déterminées de plein champ conjuguent robustesse sanitaire, productivité et qualité gustative : une réponse concrète aux exigences des circuits courts et de la vente directe.

DEFIANT F1



- Cycle court, vigueur équilibrée ;
- Très bonne tolérance aux principales races de mildiou ;
- Fruits rouges de 140 à 160 g, fermes, homogènes ;
- Adaptés à la vente en frais et aux circuits courts ;
- Rendement élevé en fruits de petit calibre, réguliers.

GALADIANT F1



- Plante vigoureuse au port compact ;
- Excellente couverture foliaire ;
- Tolérance renforcée au mildiou ;
- Fruits ronds, rouges, savoureux, de calibre moyen à gros (280 à 300 g) ;
- Idéale pour la consommation en frais.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la gamme Tolériantes, contactez-nous ou flashez ce QR code.



À propos de GRAINES VOLTZ & de VOLTZ Maraîchage

GRAINES VOLTZ est le leader français et l'un des premiers distributeurs européens indépendants de semences et jeunes plants floraux, potagères et de pépinière, destinés aux professionnels, maraîchers, horticulteurs, pépiniéristes et aux collectivités locales.

Fils de commerçants grainetiers dans le centre-ville de Colmar, Serge Voltz crée en 1985 son entreprise de distribution de semences potagères et florales pour les maraîchers, horticulteurs et les collectivités. Devenue la première entreprise familiale indépendante française sur ce marché, GRAINES VOLTZ a su répondre aux besoins de ses clients grâce à des solutions adaptées à leurs attentes. C'est pourquoi, en 1998, Serge VOLTZ a fait le choix de s'engager pour la BIO et de développer une gamme qui atteint aujourd'hui plus de 700 références.

En 2020, GRAINES VOLTZ s'établit en Allemagne en reprenant le portefeuille d'activités de la société semencière HILD Samen. Cette même année, GRAINES VOLTZ procède à l'acquisition de la société de distribution HERMINA-MAIER, un des principaux distributeurs indépendants de semences professionnelles en Allemagne et en Autriche. En 2022, HERMINA-MAIER devient GRAINES VOLTZ DEUTSCHLAND.

En 2021, afin de répondre au mieux aux producteurs maraîchers, GRAINES VOLTZ crée VOLTZ Maraîchage. Cette entité entièrement dédiée à la distribution de semences, de légumes, de plantes aromatiques et de plants maraîchers offre aux producteurs la meilleure génétique disponible sur le marché.

Depuis septembre 2024, Serge Voltz, fondateur de l'entreprise a officiellement transmis les rênes de la Direction Générale à Hugo Bony. Son arrivée est un tournant fondamental et positif dans l'histoire de l'entreprise. 2025 marquera ainsi à la fois la célébration de 40 ans d'excellence dans les semences et les plants ainsi que l'entrée dans une nouvelle ère pour GRAINES VOLTZ.



Contact presse :

Benjamin CUENIN

© : bcuenin@grainesvoltz.com

Tel. : 06 09 35 30 47

VOLTZ Maraîchage

1 rue Edouard Branly

68000 COLMAR

Tel. : 03 89 20 18 18

www.voltz-maraîchage.com